

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 53 (1973)
Heft: 3

Artikel: Raison d'être de l'édition suisse
Autor: Hutter, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887433>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN HUTTER

655

Raison d'être de l'édition suisse

En mars dernier, j'étais à Bruxelles, en ma qualité d'éditeur suisse, à l'occasion de la Foire internationale du Livre tenue en cette ville — l'un des trois grands rendez-vous professionnels de l'année en Europe. Dans les gares du métro bruxellois mon attention fut attirée par de splendides affiches lumineuses géantes en couleurs qui avaient pour seul texte : *Les Grands Suisses*. Je savais qu'un représentant de la Fondation Pro Helvetia, l'unique organisme culturel national sur lequel nous puissions compter pour soutenir financièrement nos efforts de propagande à l'étranger, se trouvait également à Bruxelles : que dirait-il de cette belle affirmation de l'existence de notre petit pays à travers ses représentants les plus illustres ? Je suppose que sa déception a égalé la mienne : ces Grands Suisses n'étaient, hélas, ni Rousseau, ni Nicolas de Flue, ni Jérémias Gotthelf, ni Jacob Burckhardt, ni de Saussure, ni Piaget, ni Barth, ni Ramuz, ni Dürrenmatt — c'étaient les quatre ou cinq grands fromages suisses promus à l'exportation.

Nous autres, éditeurs, n'avons jamais, bien sûr, trouvé le moyen de répandre à l'étranger d'aussi belle publicité collective. Ne parlons pas de ces luxueuses diapositives géantes ; voici bien quinze ans que nous n'avons pu nous offrir une nouvelle affiche au format mondial. Les éditeurs de Suisse romande se serrent la ceinture pour assurer chaque année la présence la moins mesquine possible dans les manifestations internationales sur le livre ; depuis peu, il est vrai, nous trouvons auprès de la Fondation Pro Helvetia une aide financière importante, au moins en regard des moyens dont elle dispose, et aussi un dynamisme qui nous réconforte : les éditeurs de la Suisse

entière mettent désormais sur pied, en étroite collaboration avec Pro Helvetia, l'organisation d'expositions itinérantes (France, Italie, Hongrie, Canada, Allemagne de l'Est, etc.) — une Commission de coordination pour le livre suisse à l'étranger ayant été créée récemment à cet effet. En revanche, tout reste à faire, ou presque, pour une collaboration de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC), qui ne s'est pas préoccupé jusqu'ici de l'édition suisse autant que nous l'aurions souhaité.

On me rétorquera qu'il n'y a pas de commune mesure entre le livre et, par exemple, les produits horlogers ou les fromages dans notre exportation nationale. En est-on bien sûr ? Je pense étonner plus d'un lecteur de cette revue en reprenant les trois chiffres ci-dessous de la statistique des exportations suisses vers la France en 1972 :

Fromages, etc	Fr. S. 62'022'334.
Horlogerie	Fr. S. 110'329'686.
Livres	Fr. S. 115'639'490.

Ni plus, ni moins : la Suisse vend donc à la France, en valeur absolue, plus de livres que de montres, et l'édition suisse, avec ses Grands Suisses à elle, pas loin du double des grands et petits suisses à pâte dure ou à pâte molle ensemble.

La statistique montre aussi que depuis deux ans, sur le total des exportations de livres suisses vers les 15 principaux partenaires de notre pays (Fr. S. 187'421'991. — en 1971, Fr. S. 220'497'791. — en 1972), le marché français représente à lui seul plus de la moitié.

Alors, dira-t-on, l'édition suisse, et singulièrement l'édition de Suisse romande, se porte à merveille et qu'avez-

vous à vous plaindre d'être si peu soutenus dans vos efforts de promotion à l'étranger ? Vous devez bien, avec des résultats pareils, réunir tout seuls les ressources nécessaires pour financer de telles actions et compléter, sur les murs des stations de métro des grandes capitales européennes, la galerie de tableaux de vos Grands Suisses — sans forcément décrocher de leurs clous les fromages !

C'est ici qu'il convient de rappeler que l'édition ne se prête pas à n'importe quelle comparaison avec d'autres industries de biens de consommation, exportables ou non. De rappeler aussi quelques données historiques, ethniques, voire politiques fondamentales de notre petit pays.

Tout d'abord, reprenons quelques statistiques.

La Suisse, avec ses 6 230 000 habitants, a publié, en 1972 8 321 titres différents, se plaçant en tête de tous les pays du monde pour le nombre de titres par million d'habitants, suivie dans l'ordre par la Finlande, la Norvège, le Danemark et la Suède.

Pourquoi ce record, et que signifie-t-il ? Passé le moment de légitime fierté, il nous faut bien comprendre que ce phénomène est dû, bien plus qu'au génie créateur de nos écrivains ou à l'appétit culturel de nos concitoyens, à quelques raisons très précises. Précises, mais certes pas inavouables.

Ce n'est pas par hasard que la Finlande, la Norvège, le Danemark, ou encore Israël ou la Tchécoslovaquie pour ne prendre que des exemples, se trouvent dans le peloton de tête de cette statistique : aucun autre pays ne se servant de leur langue nationale, il leur faut bien assumer tout seuls la charge — lourde sans doute compte tenu de l'absence de tout débouché extérieur, des éditions indispensables à la communication du savoir et de la culture à l'intérieur de leurs frontières : l'Etat y pourvoit largement d'ailleurs, et c'est normal.

En Suisse, cette explication ne peut pas être retenue. A part le romanche, que nous cultivons par fidélité au patrimoine vivant, sur nos quatre langues nationales, les trois « officielles » sont la langue propre de chacun de nos grands voisins. Mieux : elles sont toutes trois de grandes langues de culture. A relever aussi qu'elles ont pu, selon les temps, servir des arrière-pensées politiques plus ou moins expansionnistes.

Hors de tout chauvinisme, et parfaitement conscients de l'aliment essentiel que représentent pour notre vie culturelle les œuvres qui nous parviennent de nos voisins, nous avons de tout temps (notre structure politique y aidant) veillé à préserver l'indépendance intellectuelle de nos cités, de nos cantons, de notre pays. Périodiquement, par exemple, nos écrivains ont eu besoin de secouer nos lettres du joug parisien. Et, conscients ou non, nos éditeurs ont mis leur coquetterie — souvent au prix de leur confort économique — à publier dans nos microcosmes des ouvrages qu'un éditeur de Paris eût hésité à entreprendre avec un marché cinquante fois plus grand. C'est encore le cas aujourd'hui, et les 8 321 nouveautés parues en Suisse en 1972, grâce auxquelles nous enlevons la palme au concours des nations, sont — si l'on y regarde de près — l'addition, dans la plupart des cas, de tout petits tirages u succès très aléatoire. Ce n'est pas ces livres-là — indispensables pourtant au maintien de notre vie culturelle (qu'il s'agisse de monographies sur des sujets d'entomologie, de traités théologiques, de mémoires historiques, de

poèmes, de théâtre ou d'écrits politiques) — ce n'est pas ces livres-là qui feront jamais la prospérité des éditeurs. On attend d'eux, cependant, qu'ils ne se dérobent pas à leur mission.

Mais alors, sur quoi asseoir la bonne marche de leur entreprise ? Sur de plus grands tirages, c'est-à-dire sur les livres d'enseignement (et, là, il y aurait beaucoup à dire des incursions dangereuses de l'édition d'Etat dans nos cantons) et surtout sur l'exportation.

Comme dans d'autres domaines de son activité économique et de son industrie, la Suisse a dû apprendre à réexporter une matière importée et travaillée selon ses aptitudes ; je ne crois pas que la réputation de qualité des arts graphiques suisses soit surfaite. La Suisse n'exporte pas que des auteurs suisses, de la pensée suisse, Dieu merci ! Elle n'a qu'à suivre sa vocation naturelle de carrefour culturel de l'Europe. Plusieurs de nos éditeurs de livres d'art comme de livres de pensée l'ont compris.

Mais — ici nous revenons à l'économique — on sait que les prix de revient en Suisse, aggravés par un incorrigible perfectionnisme qui est un réflexe national, rendent souvent nos ouvrages très difficilement compétitifs à l'étranger. D'où des marges d'éditeurs à l'exportation qui font sourire de commisération nos grands confrères.

Voilà pourquoi les beaux chiffres d'affaires que relèvent les statistiques se traduisent rarement par de belles marges bénéficiaires. Il est même fréquent qu'un éditeur suisse considère l'exportation ou la coédition comme un moyen d'abaisser son prix de revient par l'accroissement du tirage, de manière à commercialiser sur son marché local son ouvrage avec une marge correcte et à un prix non prohibitif ; on sait l'exiguïté de ce marché — un peu plus d'un million d'habitants en Suisse romande.

Il est clair néanmoins que sans exportation, il n'y aurait pas d'édition suisse vivante. De cette loi, l'ensemble des industries des arts graphiques de Suisse romande sont si bien convaincus qu'ils ont récemment pris l'initiative de créer un groupement de travail destiné à favoriser la recherche solidaire de solutions aux problèmes de nos éditeurs. Il est intéressant de rappeler d'ailleurs que dans l'agglomération lausannoise, les arts graphiques représentent l'industrie N° 1.

Ce marché français, si vital pour notre activité, il faut savoir aussi les difficultés qu'il présente à nos éditeurs quand il s'agit de trouver une entrée dans l'un ou l'autre de ses réseaux de distribution. Grande cherté de la diffusion, cascade de frais, pléthore de nouveautés, quasi impossibilité par exemple de lancer valablement une œuvre dans la presse sans être fixé à Paris, etc. etc. Et je ne pense pas que l'apparente disproportion de nos importations (Fr. S. 61,003,318. —) et de nos exportations (Fr. S. 115,639,490. —) avec la France en soit un démenti. Rapelons-nous le rapport qu'il y a entre la population franco-phone de Suisse et celle de la France : presque 1 à 50 !

En revanche, et pour conclure, je crois que nos amis éditeurs français ne nous contrediront pas : le chiffre qu'ils réalisent dans notre pays témoigne de la très large place que nos libraires ne cessent de réservier à leur production. Il est révélateur de la densité et de la qualité de notre réseau de librairies professionnelles — qui, elles aussi, attendent des éditeurs suisses qu'ils poursuivent leurs efforts envers et contre tout.